BÉDÉE

DECEMBRE 2025 - FLASH N°402

www.ville-bedee.bzh

Directeur de publication : Joseph THEBAULT, Maire

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Joseph THEBAULT, Maire, reçoit sur rendez-vous (02 99 06 18 20).
Par ailleurs, les adjoints et conseillers délégués reçoivent pour les sujets relevant de leur délégation.
La Mairie sera ouverte les **samedis 6 et 20 décembre** (9h30-12h00).

TÉLÉTHON 2025 — 5 et 6/12

Le village du Téléthon sera installé cette année à Bédée **le samedi 6 décembre**, sur la place du marché de 9h30 à 12h30 et devant la médiathèque LaBulle de 13h30 à 17h.
Le bilan du Téléthon se fera avec les participants **le dimanche 7 décembre** à 11h à la salle des mariages.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026, vous devez être inscrits sur la liste électorale **au plus tard le vendredi 6 février 2026**.
Pour vous inscrire, vous pouvez :

- faire votre démarche en ligne sur le site : www.service-public.gouv.fr
- ou vous présenter à la mairie avec les documents suivants : une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins d'un an, et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Si vous avez déménagé en restant sur Bédée, vous devez effectuer votre changement d'adresse en mairie ou par mail population@ville-bedee.bzh, muni d'un justificatif de domicile.
Si vous avez changé de commune, vous devez vous inscrire dans votre nouvelle commune.
Un nombre important d'électeurs ne font pas leur changement d'adresse sur la liste électorale après avoir déménagé. Si l'adresse est erronée, ou n'a pas été changée, l'électeur peut être radié.
Pour information, l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui se sont fait recenser à 16 ans dans la même commune.
Nous invitons les électeurs à vérifier leur inscription et leur adresse : www.elections.interieur.gouv.fr.

RAPPEL : RECENSEMENT 16 ANS

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes français **entre la date du 16ème anniversaire et la fin du troisième mois suivant**, auprès de votre mairie, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans.
Vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez et un justificatif de domicile récent. Le maire vous délivrera une attestation de recensement.
Renseignements : www.majdc.fr ou à l'accueil de la mairie.

LA MUTUELLE SANTÉ

Le CCAS vous informe que le conseil municipal a autorisé deux assureurs de la commune à proposer une mutuelle santé accessible à tous les habitants, avec des tarifs préférentiels pour les jeunes, les commerçants et artisans, les agriculteurs, les professions libérales, les séniors, …
Renseignements :

- Groupama : 02 99 07 15 01
- AXA : 06 74 96 95 58

RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Suite à plusieurs incidents sur la commune, la mairie rappelle que **les propriétaires de chiens sont tenus de ne pas laisser leur chien divaguer et sont responsables de leur animal, ainsi que du ramassage de ses déjections, sur l'ensemble du domaine public.**
A l'étang du Blavon, **tous les chiens doivent être tenus en laisse** comme rappelé par affichage à l'étang.

CONCERTATION : LOTISSEMENT DES AJONCS

La commune a déposé un permis d'aménager pour réaliser un lotissement de trois lots desservis par le Boulevard des Ajoncs (quartier de la Motte Jubin).
Le permis d'aménager comprend les documents suivants : plan de situation du terrain, notice décrivant le terrain et le projet d'aménagement prévu, plan de l'état actuel, plan de composition, vues et coupes du projet, photographies permettant de situer le terrain dans les environnements proches et lointains, programme des travaux, plan de voirie et assainissement, plan des réseaux souples, hypothèse d'implantation des bâtiments et règlement du lotissement, auxquels sera ajouté le bilan de la concertation publique.
Dans le cadre de la concertation publique, la notice de présentation du projet, les différents plans et le règlement du lotissement sont mis à la disposition du public **du lundi 1er décembre au lundi 19 janvier inclus**, en mairie aux horaires d'ouverture de l'accueil et sur le site internet de la mairie. Le public pourra consigner ses observations dans un registre.
A la suite de cette concertation, une réunion publique sera organisée. La date sera communiquée dans le Flash de janvier.
Renseignements auprès du directeur de l'urbanisme : urbanisme@ville-bedee.bzh ou 02 99 06 18 22

RÉUNION PUBLIQUE NOUVEAU PLUi — 10/12

Depuis juin 2025, Montfort Communauté prépare un nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce grand projet, baptisé « Notre carte du futur », sert à réfléchir ensemble à la façon dont le territoire va évoluer dans les prochaines années. Le travail est mené avec le bureau d'études PLANIS, qui prépare les documents constitutifs du PLUi et les documents de concertation publique.
Dans ce cadre, Montfort Communauté invite tous ses habitants à une présentation des grandes lignes de sa carte du futur, avec le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) **le mercredi 10 décembre à 19h**, salle Juguet.
Chacun peut également donner son avis et partager ses idées :

- par courrier adressé à Monsieur le Président de Montfort Communauté 4 place du Tribunal, 35160 Montfort-sur-Meu
- par email à plui@montfortcommunaute.bzh

INFLUENZA AVIAIRE

Plusieurs foyers d'influenza aviaire ont été confirmés dans des élevages situés dans l'ensemble du territoire et la situation est également préoccupante au niveau de la faune sauvage, notamment chez les oiseaux migrateurs.
Aussi, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté alimentaire a décidé par arrêté du 21 octobre 2025 d'élever le niveau de risque IAHP à « Elevé » sur l'ensemble du territoire métropolitain, ce qui rend obligatoires les mesures suivantes :

- protection par des filets des volailles dans les basses-cours et petits élevages
- interdiction des rassemblements d'oiseaux (marchés, expositions, concours) sauf dérogation spécifique pour les oiseaux de volière sans contact avec la faune sauvage et les pigeons
- interdiction des compétitions de pigeons voyageurs jusqu'au 31 mars 2026

De plus, toute découverte d'oiseaux sauvages morts doit être signalée au service départemental de l'Office Français de la Biodiversité (02 99 41 15 99 ou sd35@ofb.gouv.fr), et toute mortalité inhabituelle chez un particulier, dans une basse-cour ou un élevage doit être signalée à un vétérinaire.
Ces précautions concernent toute personne détenant des oiseaux, quelle que soit l'espèce (basse-cour, ornement, etc), **particuliers inclus**.
Un dépliant d'information sera disponible sur le site internet.

CIRCULATION CENTRE BOURG — 19 ET 20/12

En raison des festivités de Noël, la circulation sera modifiée en centre-bourg **les vendredi 19 et samedi 20 décembre.**

CONSEIL MUNICIPAL

Liste des Délibérations - 24 novembre 2025

PRESENTS : Joseph THEBAULT, **Maire,** Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, **Adjoints.** Raymond BLOUET, Mathieu LEVILLAIN, **Conseillers municipaux délégués.** Jean RONSIN, Agnès GODREUIL, Francine RABINIAUX, Chrystel CAULET, Mylène MENARD, David LE LARGE, Christine PERTUISEL, Fabien GRIGNON, Pierre PIRON.

EXCUSÉS - PROCURATIONS : Betty GAYVRAMA à Michel HALOUX, Nicolas AUBIN à Jean-Paul RONSIN, Sophie RABORY à Régine LEFEUVRE, Annick VIVIEN à Francine RABINIAUX, Mélynda HASSOUNA à Fabien GRIGNON, Caroline COPPENS à Chrystel CAULET, Nicolas VOLLE à Mathieu LEVILLAIN, Mathias JOLY à Elisabeth ABADIE.

SECRETAIRE de SEANCE : Régine LEFEUVRE

À défaut de précision, les délibérations sont votées à l'unanimité

ORDRE DU JOUR ; ajout d'un droit de préemption commercial.

PROCES-VERBAL du 20 OCTOBRE 2025

Le conseil municipal arrête le PV des délibérations du 20 octobre 2025.

AFFAIRES SCOLAIRES

DEROGATION A LA SEMAINE SCOLAIRE

Sur la commune, l'organisation du temps scolaire est une organisation dérogatoire depuis plusieurs années. La semaine scolaire est assurée sur 4 jours. Il n'y a pas classe le mercredi.

Le conseil municipal demande une nouvelle dérogation pour 3 ans à compter de la rentrée 2026, en s'appuyant sur les avis favorables du conseil de l'école maternelle et du conseil de l'école élémentaire.

URBANISME - FONCIER

AVIS SUR LE SCOT EN REVISION ARRETE

Par délibération du 17 juin 2025, le syndicat mixte a arrêté le SCoT révisé et il a tiré le bilan de la concertation. Le SCoT révisé est soumis à enquête publique du 31 octobre au 1er décembre 2025.

La commission urbanisme a examiné ce dossier lors de sa dernière réunion du 12 novembre. Reprenant les remarques de la commission, le conseil municipal émet un avis globalement favorable et formule des observations.

DROIT DE PREEMPTION

Le conseil municipal renonce à exercer le droit de préemption urbain sur les cessions prévues au 7 rue de l'Arguenon et au 4 rue de la Bastille. Il renonce à exercer le droit de préemption commercial sur la cession du fonds de commerce au 5 Place de l'Eglise.

COMPROMIS DE VENTE

A l'exception de Joseph THEBAULT qui s'est retiré et n'a pas pris part au vote, le conseil municipal à l'unanimité (24), valide l'établissement d'une promesse de vente du lot 4 de la copropriété du Prieuré au prix de 50 000 €, sur lequel France Domaines a émis un avis favorable. Il s'agit d'une cellule commerciale de 40 m², louée depuis novembre 2021, et aménagée par la locataire qui exploite une activité de bien-être (Bretizen). La commission urbanisme a émis un avis favorable à cette vente.

FINANCES

BUDGET : DECISION MODIFICATIVE N°2

Le conseil municipal valide la DM n°2 au budget général, présentée à la commission Finances le 13 novembre.

Elle s'équilibre en dépenses et recettes et augmente la section de fonctionnement de 79 000 €.

La décision modificative n° 2 - 2025 s'équilibre et augmente la section d'investissement à 39 000 €.

TARIFS 2026

En complément des tarifs des services périscolaires adoptés le 16 juin, et des tarifs 2026 de locations des salles adoptés le 22 septembre, le conseil municipal adopte d'autres tarifs pour l'année 2026, qui ont été examinés par la commission Finances, lors de sa dernière réunion.

Dans ce cadre, le conseil municipal ajoute des tarifs pour le dépôt de déchets sauvages et pour les voitures « ventouses » sur le domaine public, qui fera l'objet d'une délibération complémentaire.

REVISION DES LOYERS

Le conseil municipal révise les loyers des logements du Prieuré au 01/01/2026 ; +0,89 %.

SALLE DE SPORT – SUBVENTION du DEPARTEMENT

En complément des éléments déjà transmis pour affecter la subvention départementale de 180 000€ inscrite au contrat de territoire, à la nouvelle salle de sport, le conseil municipal reprend une délibération pour régulariser la demande avec les derniers montants des travaux, établis par avenants aux marchés.

GROUPEMENT D'ACHAT « TERRES DE SOURCES »

Jean-Paul RONSIN, adjoint délégué « Voirie Environnement Agriculture » rappelle que la commune est adhérente au groupement de commandes « Terres de Sources » initié par la Collectivité Eau du Bassin Rennais comme un outil de transition agroécologique du territoire au service de la qualité de l'eau potable et de l'air. La cuisine centrale utilise cette plateforme et commande environ 5 000€ de denrées par an. Le groupement sera renouvelé à partir de 2027 ; ce qui nécessite de se prononcer sur une nouvelle adhésion à ce futur groupement. Les débats ont porté sur les limites de ce groupement qui n'est pas toujours en mesure d'assurer un approvisionnement adéquat de la cuisine centrale, sur la rémunération des producteurs impactée par des frais de gestion et sur le faible nombre de producteurs locaux dans ce groupement.

A l'exception de Jean RONSIN qui n'a pas pris part au vote, le conseil municipal, à l'unanimité (24), ne renouvelle pas son adhésion au groupement d'achats « Terres de Sources » à compter de 2027.

CULTURE - COMMERCE

RESEAU AVELIA

Le conseil municipal valide la modification du règlement intérieur du réseau AVELIA dans la mesure où la bibliothèque de La Nouaye passe d'une gestion associative à une gestion municipale.

OUVERTURES DEROGATOIRES DES COMMERCES EN 2026

Le conseil municipal est favorable au dispositif d'ouverture dérogatoires des commerces proposé par Montfort Communauté. Dans ce cadre, les commerces peuvent ouvrir 3 dimanches et 4 jours fériés parmi les dates proposées.

Informations.

- Vente du hameau des Poètes au prochain conseil municipal
- 29/11 : atelier participatif pour la piste cyclable départementale à haut au niveau de sécurité
- 29/11 : rempoissonnement de Blavon
- 29/11 : forum des métiers à Montfort
- 29/11 : vente de tartiflette pour le Téléthon des 5 et 6 décembre

Agenda : Lancement des illuminations le 05/12
Parade de Noel des agriculteurs le 13/12
Marché de Noël les 19 et 20 décembre.

Séance levée à 23h05

ENFANCE ET JEUNESSE

*N'hésitez pas à vous abonner à notre **page Facebook** « Bédée : Enfance & Jeunesse » pour suivre toutes nos actualités*

ACCUEIL DE LOISIRS LA FOURMILIÈRE

La structure ouvre tous les mercredis de 7h à 19h, et **les 22, 23 et 24 décembre,** pour les enfants dès leur scolarisation et jusqu'à 12 ans scolarisés à Bédée.
L'accueil de loisirs fermera **à 16h le mercredi 24 décembre**.
Inscriptions ouvertes via le Portail famille.
Renseignements auprès de la directrice de l'Accueil de loisirs :

- 02 99 07 15 91
- accueildeloisirs@ville-bedee.bzh

ESPACE JEUNES

La structure ouvre tous les mercredis de décembre 2025, ainsi que **les 23, 23 et 24 décembre** pour les adolescents âgés de 11 à 18 ans.
L'Espace Jeunes fermera **à 16h le mercredi 24 décembre**.
Programme d'animations disponible sur la page d'accueil du Portail famille.
Inscriptions pour les sorties via le Portail famille.
Renseignements auprès de l'Espace Jeunes :

- 06 62 56 60 15
- espacejeunes@ville-bedee.bzh

ÉTUDE

Les inscriptions à l'étude surveillée pour la période de janvier à février 2026, tous les lundis, mardis et jeudis de 17h à 17h30, sont ouvertes durant les vacances de Noël 2025 via le Portail famille.
Renseignements auprès du coordinateur périscolaire :

- 06 98 77 53 30
- periscolaire@ville-bedee.bzh

CMJ : CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Les conseillers municipaux juniors de Bédée organisent un concours de décoration extérieure de Noël **du 1er au 19 décembre 2025**, ouvert à tous les bédéens, et commerçants et structures de la ville. 3 lots à gagner.
Le jury composé des conseillers municipaux juniors se déplacera le vendredi 19 décembre pour apprécier les décorations des participants.
Inscriptions **avant le 17 décembre 2025** en remplissant le bulletin disponible à la mairie ou sur le Portail famille de Bédée. Les lots seront remis lors de la cérémonie des vœux en janvier 2026.
Renseignements auprès de la responsable du service Enfance jeunesse :

- 06 62 76 03 17
- enfancejeunesse@ville-bedee.bzh

LETTRE AU PÈRE NOËL

Comme chaque année, la municipalité se charge de transmettre vos lettres au père Noël. Venez déposer votre lettre dans la boîte aux lettres située devant la mairie **jusqu'au 20 décembre**. N'oubliez pas d'indiquer vos nom, prénom et adresse pour qu'il puisse vous répondre.

ESPACE JEUNES AU MARCHÉ DE NOËL

L'Espace Jeunes sera présent sur le marché de Noël le **vendredi 19 décembre** de 16h à 20h, pour proposer un atelier de peinture sur le visage.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE : VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Depuis deux ans, la mairie fait appel à des jeunes pour assurer le service du vin d'honneur de la cérémonie des vœux, dans le cadre du dispositif Argent de Poche. Pour la prochaine cérémonie qui se tiendra **le samedi 10 janvier 2026**, il sera fait appel à 10 jeunes de 17 ans révolus jusqu'à 18 ans.
Renseignements auprès de l'Espace Jeunes au 06 62 56 60 15 ou par email à espacejeunes@ville-bedee.bzh

VENTE SPÉCIALE VÉLOS ENFANTS CYCLOYEN EURÊKA EMPLOIS SERVICE 10/12

Eurêka Emplois Service organise une « vente spéciale - vélos enfants » CYCLOYEN (Cyclo Citoyen**) le mercredi 10 décembre** de 14h à 17h à l'atelier ZA La Nouette Rue Galilée 35160 Breteil.
Cette action s'inscrit dans le cadre du travail de leur atelier d'insertion mécanique : des vélos, destinés au rebut, sont récupérés dans différents Centres d'Apport Volontaire dans le cadre d'un partenariat avec le SMICTOM Centre Ouest 35. Ces vélos sont remis en état par les salariés en parcours de leur atelier mécanique, ceux-ci étant encadrés par le responsable de l'atelier et accompagnés dans leurs démarches vers le retour à l'emploi par une conseillère en insertion professionnelle. Les vélos remis en état sont ainsi proposés à la vente, à des prix intéressants, aux adhérents de l'association.
En achetant un vélo CYCLOYEN, l'acquéreur réalise un acte citoyen, responsable et solidaire : il participe à l'économie circulaire, au développement durable et à l'insertion professionnelle des chercheurs d'emploi du territoire.

SENIORS – CCAS

SPECTACLE ARTISTIQUE 09/12

Les Escales proposent un Spectacle artistique le **mardi 9 décembre** à 14h30, à la Salle polyvalente de Bédée.
La compagnie Aéline vous invite à un spectacle hors du commun dans une vraie ambiance de cabaret.
Alliant souplesse, légèreté et fluidité, l'artiste s'enroule et se déroule le long d'un tissu aérien, accompagnée par deux danseuses.
L'animation sera suivie d'un goûter.
Gratuit, sur inscription, dans la limite des places disponibles.
Au programme : préparation de pâte à macarons, assemblage et dégustation.
Gratuit, sur inscription dans la limite des places disponibles.

REPAS MENSUEL 15/12

Une fois par mois, le CCAS propose aux résidents du square Aimée Abélard et aux bédéennes et bédéens de plus de 85 ans un repas mensuel à la salle du Centre Social. Les participants sont invités à venir dès 10h s'ils souhaitent participer à la préparation. L'après-midi, des jeux de société sont mis à disposition.
En décembre, ce repas aura lieu le **lundi 15 décembre**.
Participation de 10€/personne (règlement par chèque).
Inscription au CCAS au minimum 8 jours à l'avance.

Pensez à vous inscrire dès que possible en contactant le CCAS de Bédée :
02 99 06 18 20 ou ccas@ville-bedee.bzh

SERVICE CULTUREL & ASSOCIATIONS

LA BULLE

CET HIVER À LABULLE

EXPOSITION "AMITIÉ·ES"
jusqu'au samedi 06 décembre

Venez découvrir un univers tendre qui met en lumière les beautés de nos amitiés. L'exposition est un dialogue entre poésie et aquarelle initié par l'amitié entre Anna Ose, poétesse et Shawan Lesser, illustratrice.
tout public, en accès libre, gratuit

LES PETITES OREILLES
samedi 20 décembre à 10h30
samedi 10 janvier à 10h30
samedi 07 février à 10h30

Profitez d'un moment de partages et d'échanges autour des lectures animées de Solène.
Pour les 0-4 ans, sur réservation, gratuit

VACANCES DE NOËL

La médiathèque sera fermée
du mardi 23 décembre au samedi 27 décembre (inclus)

Horaires vacances :

mardi 30 décembre : 14h / 18h
mercredi 31 décembre : 10h - 12h30 / 14h - 16h
vendredi 02 janvier : 14h / 18h
samedi 03 janvier : 10h - 12h30 / 14h - 18h

Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes !

Infos et inscription
02 99 07 03 04
mediatheque-labulle@ville-bedee.bzh

LACOUSTIK

CET HIVER À LACOUSTIK

Concert dessiné
AMI·E·S
vendredi 5 décembre à 20h30

Si l'on parle d'amitié,
parlons de retrouvailles.
Un dialogue entre les poèmes de Anna Ose, les compositions à la harpe de Victoria Jehanne et les dessins projetés en live de Shawan Lesser.
Tout public, sur réservation, gratuit

Spectacle de Noël
KLINGELING
samedi 20 décembre à 16h30

Il existe un pays où, le soir de Noël, on partage un drôle de gâteau plein de petites surprises rigolotes...
Contes, chansons et manipulation d'objets à la découverte des Noëls d'ailleurs.
à partir de 3 ans, sur réservation, gratuit

Conférence
MUR D'HADRIEN
vendredi 16 janvier à 20h

Cette présentation porte sur la fameuse frontière septentrionale de l'empire romain. Elle sera aussi l'occasion d'évoquer quelques techniques d'archéologie contemporaine.
Tout public, sur réservation, gratuit

Spectacle jeunesse
CETTE NUIT UNE CHOUETTE M'A DIT
mercredi 04 février à 11h et à 15h

Cette nuit une chouette m'a dit... est un spectacle jeune public bilingue français / gallo autour d'histoires d'animaux. Venez à la rencontre de l'araignée à plumes, du loup enfermé dans une cage et de l'élégante reine des grenouilles.
à partir de 5 ans, sur réservation, gratuit

Infos et réservation
02 23 43 64 38
auditorium-lacoustik@ville-bedee.bzh
/lacoustikbedee

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS — 5/12

Le lancement des illuminations de Noël 2025 aura lieu **le vendredi 5 décembre** à 18h sur le parvis de l'église.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ — 10/01

Les Vœux de la municipalité seront **le samedi 10 janvier** 2026 à 18h à la Salle polyvalente.

LA PARADE DE NOËL — 13/12

Le samedi 13 décembre vers 17h45, rue de Rennes, des jeunes agriculteurs défileront avec des tracteurs illuminés.
Ils proposeront par la suite des boissons chaudes sur le parking du marché jusqu'à 18h45, avant de repartir en direction de La Nouaye.

CITYALL

CityAll est une application mobile gratuite mise à jour par le service Communication de la mairie et qui vous permet de vous tenir informés en temps réel, sur votre smartphone, des actualités, des événements, des travaux, de la vie de la commune en règle générale, et de profiter des annuaires mis à votre disposition.

MARCHÉ DE NOËL — 19 et 20/12

Le Marché de Noël se tiendra **les vendredi 19 et samedi 20 décembre**.
Vous y retrouverez plus de 30 exposants, incluant restauration et vin chaud, et de nombreuses animations.
Ne manquez pas la descente du Père Noël et de son lutin le vendredi à 18h30, les balades en calèche avec le Père Noël le samedi de 11h à 13h et de 15h à 17h, et le spectacle pyrotechnique le samedi à 18h.

VOTRE FLASH SUR INTERNET

Nous vous informons que chaque édition du Flash est désormais mise en ligne en lecture libre et en téléchargement gratuit sur le site internet de Bédée, sur la page des publications.
Vous y retrouverez également toutes les affiches et programmes des événements du mois en plein format.
Scannez le QR Code ci-contre pour accéder directement aux publications en ligne.

Pour le flash de janvier, transmettez vos articles par mail **au plus tard le 15/12/2025** : communication@ville-bedee.bzh
Merci de respecter le délai demandé pour l'envoi de vos articles

Mobilisons-nous pour le Téléthon

Animations sportives pour toute la famille !

Bédée · Pleumeleuc · La Nouaye

N° de contrat 0350164

VENDREDI 5 DECEMBRE

BÉDÉE

> SALLE COSEC

20h : Tournoi de basket 3 VS 3

PLEUMELEUC

> ÉCOLE PETIT PRINCE

9h - 12h : Course Parrainée

SAMEDI 6 DECEMBRE

LE VILLAGE TÉLÉTHON DE BÉDÉE

9h30 - 11h30 : Tournoi familial de Volley

> PLACE DU MARCHÉ

9h30 : Départ de la Randonnée nature

10h - 12h : Stand de vente de créations artisanales par Bédée Coud

Retrait des commandes de tartiflette
Vente de livres

> DEVANT LA MEDIATHÈQUE

13h30 : Départ des vélos de l'ASP Cyclo, circuit route Bédée - Pleumeleuc - Bréteil

14h - 16h : Initiation des enfants au métier de pompier

16h : Dépose de la Guirlande créée par les enfants sur le sapin de Noël

> AUDITORIUM LACOUSTIK

15h : Théâtre avec *Les Impro Bables*

16h30 : Danse avec *Ananda Project*

LE SAVEZ-VOUS ?
QR CODE COLLECTE

66% RÉDUCTION D'IMPOTS

PLEUMELEUC

> SALLE L'ÉTINCELLE

11h - 12h : Pilates avec l'ASP Gym

> SALLE CALISSON

10h - 12h : Départ de la Course à pied

10h - 13h : Retrait des commandes de tartiflette (point de vente en boulangerie ou HelloAsso)

10h - 13h : Vente de livres par la médiathèque

14h30 : Départ de la randonnée pédestre avec Les sentiers de la Vaunoise (boucle de 8Km)

> SALLE DE MUSCULATION

9h - 16h : Défi de l'ASP Musculation : rameur - vélo elliptique - tapis de course - développé couché

LA NOUAYE

10h - 12h : Balade en Poney au centre équestre

FAITES UN DON AU 3637 LA LIGNE DU DON

OU SUR TELETHON.FR

Marché de Noël 2025

Bédée

Vendredi 19 Décembre 16h-20h

18h30 Descente du Père Noël et de son lutin par le clocher de l'église

Samedi 20 Décembre 10h-19h

11h00-13h00 et 15h00-17h00 Balade en calèche avec le Père Noël

18h00 Spectacle Pyrotechnique sur la façade de l'église avec projection d'un conte de Noël

Restauration et vin chaud

manège pour enfants

PLAN LOCAL D'URBANISME Intercommunal

Notre carte du futur

PRÉSENTATION

Jeudi 4 décembre 19h

à Montfort Communauté
(Salle Juguet)

MONTFORT communauté

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

Avez-vous bien protégé vos oiseaux ?

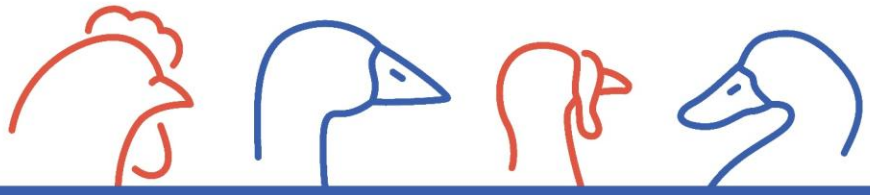

Message à l'attention des petits détenteurs d'oiseaux (basse-cour, oiseaux de particuliers et d'ornement)

Chaque année, les virus de l'influenza aviaire entraînent l'abattage de millions d'oiseaux. Chacun a son rôle à jouer dans la prévention et pour lutter contre la diffusion du virus. Les mesures de prévention à respecter impérativement par les petits détenteurs d'oiseaux à visée non commerciale sont les suivantes :

1. **en niveau de risque « élevé », mettre à l'abri vos oiseaux dans un environnement fermé. Éviter de les vendre/donner ou de les déplacer ;**
2. **surveiller quotidiennement vos oiseaux et contactez votre vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou en cas de changement de comportement ;**
3. **protéger le stock d'aliments, de litière de l'humidité et aussi de tout risque de contamination (contact avec d'autres oiseaux) y compris pour l'eau et les abreuvoirs ;**
4. **ne pas se rendre dans des élevages de volailles, y compris des petites fermes avec vente de produits sur place, sans prendre de précautions (nettoyer vos vêtements avant et après la visite, ne pas toucher le matériel de l'élevage ni les oiseaux…) ;**
5. **nettoyer et désinfecter régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux et l'équipement utilisé pour leur entretien. Pour ce faire, ne jamais utiliser d'eau de surface (mare, ruisseau, eau de pluie…) ;**
6. **déclarer vos oiseaux à la mairie. Plus de renseignements :** www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, conservez les cadavres, isolez-les, protégez-les et contactez votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations.

Plus d'information : agriculture.gouv.fr/tout-ce-quil-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire

- Décembre 2022 -

Le Conseil Municipal Junior de Bédée organise

BÉDÉE

CONCOURS DE DÉCORATIONS de Noël

Du 1er au 19 décembre 2025

Pour participer :

- Remplir le bulletin d'inscription disponible à la mairie de Bédée ou le demander par mail à enfancejeunesse@ville-bedee.bzh
- Respecter les modalités d'inscription et règlement du concours
- Le jury, composé des conseillers municipaux juniors, se déplacera le vendredi 19 décembre 2025 pour apprécier les décorations
- Le résultat du concours et la remise des prix se feront à l'occasion de la cérémonie des voeux du maire.

Renseignements : enfancejeunesse@ville-bedee.bzh

Eurêka Emplois Services

VENTE DE VELOS D'OCCASION ENFANTS

Mercredi 10 décembre

14 h – 17 h

Atelier ZA La Nouette
Rue Galilée
35160 BRETEIL

Eureka Emplois Services

CyclOyen

CET HIVER À LA BULLE

EXPOSITION "AMITIÉ·ES"

jusqu'au samedi 06 décembre

Venez découvrir un univers tendre qui met en lumière les beautés de nos amitiés. L'exposition est un dialogue entre poésie et aquarelle initié par l'amitié entre Anna Ose, poétesse et Shawan Lesser, illustratrice.

tout public, en accès libre, gratuit

LES PETITES OREILLES

samedi 20 décembre à 10h30
samedi 10 janvier à 10h30
samedi 07 février à 10h30

Profitez d'un moment de partages et d'échanges autour des lectures animées de Solène.

Pour les 0-4 ans, sur réservation, gratuit

VACANCES DE NOËL

La médiathèque sera fermée
du mardi 23 décembre au samedi 27 décembre (inclus)

Horaires vacances :

mardi 30 décembre : 14h / 18h
mercredi 31 décembre : 10h - 12h30 / 14h - 16h
vendredi 02 janvier : 14h / 18h
samedi 03 janvier : 10h - 12h30 / 14h - 18h

Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes !

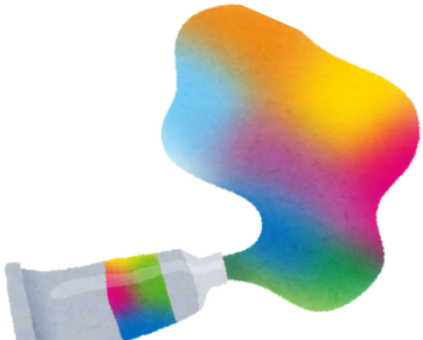

Infos et inscription

02 99 07 03 04

mediatheque-labulle@ville-bedee.bzh

LA BULLE
Médiathèque

CET HIVER À LACOUSTIK

Concert dessiné

AMI·E·S

vendredi 5 décembre à 20h30

Si l'on parle d'amitié,
parlons de retrouvailles.
Un dialogue entre les poèmes de Anna Ose, les compositions à la harpe de Victoria Jehanne et les dessins projetés en live de Shawan Lesser.

Tout public, sur réservation, gratuit

Spectacle de Noël

KLINGELING

samedi 20 décembre à 16h30

Il existe un pays où, le soir de Noël, on partage un drôle de gâteau plein de petites surprises rigolotes...
Contes, chansons et manipulation d'objets à la découverte des Noëls d'ailleurs.

à partir de 3 ans, sur réservation, gratuit

Conférence

MUR D'HADRIEN

vendredi 16 janvier à 20h

Cette présentation porte sur la fameuse frontière septentrionale de l'empire romain. Elle sera aussi l'occasion d'évoquer quelques techniques d'archéologie contemporaine.

Tout public, sur réservation, gratuit

Spectacle jeunesse

CETTE NUIT UNE CHOUETTE M'A DIT

mercredi 04 février à 11h et à 15h

Cette nuit une chouette m'a dit... est un spectacle jeune public bilingue français / gallo autour d'histoires d'animaux. Venez à la rencontre de l'araignée à plumes, du loup enfermé dans une cage et de l'élégante reine des grenouilles.

à partir de 5 ans, sur réservation, gratuit

LaCOUSTIK
Auditorium

Infos et réservation

02 23 43 64 38
auditorium-lacoustik@ville-bedee.bzh
/lacoustikbedee